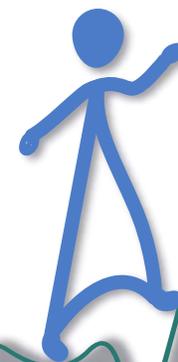


Etude sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

DREETS ARA
18 septembre 2025



Démarche générale et éléments de méthode

1

Compilation des données territoriales

Démarche

- Recueil des datas sur l'OETH en région
- Analyse des extractions ODO et autres sources institutionnelles
- Organisation des datas OETH par territoires
- Présentation des éléments recueillis
- Réalisation de visuels par département
- Formalisation de la « parole des DDETS » sur leurs départements

Méthode

- Analyse des données issues de ODO (pertinence par rapport aux enjeux de l'étude, croisements possibles et limites de l'outil)
- Analyse des données INSEE, DataEmploi, BMO, STMT-France Travail, DARES, FIPHFP...
- Capitalisation des éléments

2

Campagne d'entretiens

Démarche

- Rencontre de l'ensemble des DDETS
- Rencontre des acteurs institutionnels
- Entretiens avec des entreprises « exemplaires » en matière d'emploi de BOETH.

Méthode

- Campagne d'entretiens avec chaque DDETS, les acteurs institutionnels tels que France Travail, Chéops, Agefiph, Fiphfp), et des entreprises exemplaires sur l'OETH.
- Construction des grilles d'entretien adaptées à chaque typologie d'interlocuteur et selon les éléments progressivement récoltés
- Réalisation des comptes rendus d'entretien
- Croisement des données recueillies avec mise en lumière des points de convergence et des spécificités.

3

Enquête par questionnaire auprès des entreprises

Démarche

Enquête destinée à l'ensemble des entreprises de moins de 20 à 250 salariés de la Région

Méthode

- Construction et administration d'un questionnaire
- Identification de la stratégie d'identification des entreprises et de l'approche pour l'envoi et la récolte des réponses
- Analyse des réponses en matière de pratiques et de besoin pour l'emploi et le maintien en emploi des BOETH

4

Synthèse des préconisations en appui du plan OETH régional

Démarche

- Capitalisation de toutes les informations recueillies
- Rédaction du livrable

Méthode

- Identification des constats, leviers et difficultés recensées
- Formulation des préconisations pour l'alimentation du plan d'action en faveur de l'OETH

1 Analyse des données territoriales

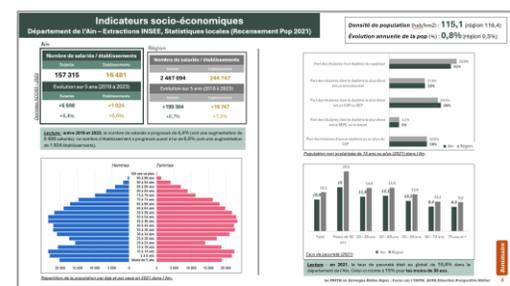
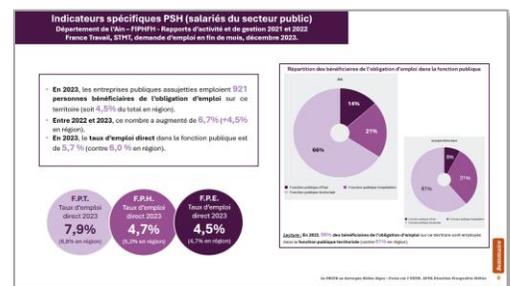
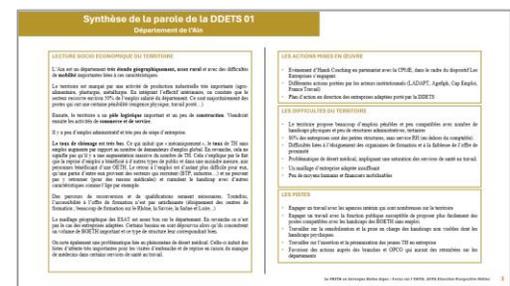
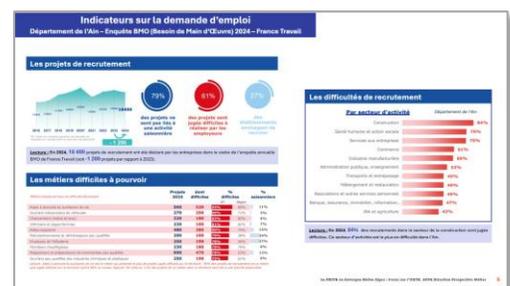
12 portraits départementaux développés en vue d'être mobilisés individuellement sur chaque territoire pour appuyer les initiatives départementales ou globalement pour illustrer les actions à prioriser dans le plan régional.

Objectif

- Opérer une veille générale et élaborer une démarche de recueil des données liées à l'OETH
- Analyser les PRITH précédents, actuels et ceux des autres régions afin d'identifier les points de convergence autour de l'OETH et les actions lancées
- Comprendre le périmètre de l'outil ODO, son fonctionnement, son alimentation et déterminer les datas essentielles à isoler
- Identifier les sources d'informations complémentaires à ODO afin de réaliser des monographies départementales

Démarche et méthodologie

- Recueil et synthèse des PRITH au niveau national
- Mobilisation des données issues de l'outil ODO
- Portraits de territoire



2 Campagne des entretiens

23

entretiens

Objectif

- Recueillir les principaux constats territoriaux en matière d'insertion professionnelle des PSH
- Identifier les actions mises en place et les bénéfiques
- Isoler les leviers sur lesquels s'appuyer à l'échelle départementale (grâce aux paroles des DDETS) et à l'échelle Régionale (grâce aux paroles des partenaires institutionnels).
- Cerner les problématiques en lien avec l'OETH et les difficultés ressenties par les acteurs et les entreprises
- Identifier les éléments motivationnels en faveur de l'OETH (par le biais de la parole des entreprises),

Démarche et méthodologie

3 typologies d'acteurs ont été rencontrés :

- L'ensemble des DDETS de la région
- Les partenaires institutionnels en charge du public en situation de handicap
- Un échantillon de 8 entreprises dites « exemplaires »

11 DDETS interviewées,
seule la Drôme n'a pas pu partager les éléments du territoire

4 partenaires institutionnels rencontrés

France Travail
Cheops
AGEFIPH
FIPHP

8 entreprises interviewées

Entreprises	Secteur d'activité	Département
CHAPOUTIER	Viticole, hôtellerie restauration, menuiserie, ...	Drôme
DANFOSS	Industrie métallurgique	Haute-Savoie
LA FEE	Industrie textile, commerce de prêt-à-porter	Loire
PIGANIOL	Manufacture de parapluies	Cantal
LAFA	Industrie : Fabrication d'ameublements	Cantal
GUILLET Industrie	Fabrication de produits métalliques et outillages	Ain
AKANEA	Éditeur et intégrateur de logiciels ERP	Rhône
ADEQUAT	Intérim et recrutement	Rhône

3 Enquête sur les politiques d'insertion des TH en AURA

Objectif

- Recueillir les pratiques et les constats des entreprises de la région en matière d'insertion de PSH
- Identifier les complémentarités avec les éléments abordés en entretiens

Démarche et méthodologie

- Un questionnaire a été administré et proposé à des entreprises de la région. Celui-ci a été diffusé en collaboration avec plusieurs services et acteurs (DREETS, CPME, Medef et U2P).
- Cette enquête n'a pas ciblé de profil d'entreprise en particulier afin de recueillir un nombre maximal de réponse.
- Cette campagne s'est déroulée entre le 10 janvier et le 28 mars 2025.



Lien vers la visualisation
dynamique des résultats
de l'enquête



Point de vigilance sur la qualité de l'échantillon des entreprises répondantes :

- Nombre d'observations : 81
- Nombre de variables : 59
- Taux de remplissage global : 89,1%

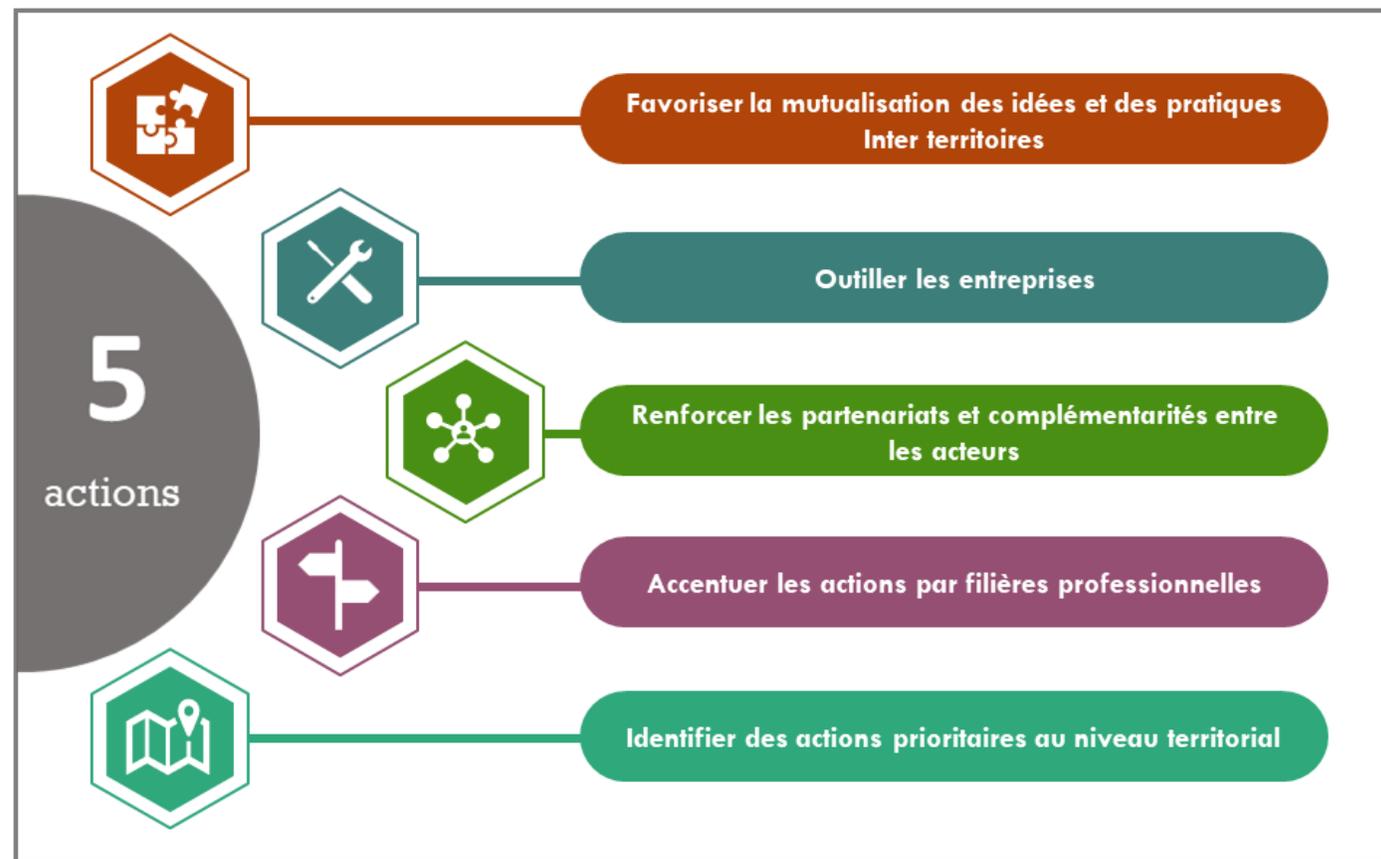


La qualité du jeu de données qui résulte de cette enquête est peu précis et assez restreint en nombre de réponses. Les résultats sont donc présentés en priorité à plat. Pour les quelques éléments issus de croisement, il sera important de les considérer au mieux comme des indicateurs ou des illustrations d'éléments recueillis lors des phases d'entretiens.

Enfin, il est à noter que 31% des entreprises ayant répondu à l'enquête ont moins de 20 salariés et ne sont donc par conséquent non soumis à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap.

4 Synthèse des travaux, grands constats & préconisations

- Un taux d'emploi des BOETH qui peut masquer différentes réalités
- Un objectif partagé par tous : le travail sur les représentations
- Des disparités territoriales de mise en œuvre des actions
- Des temporalités et des échelles d'action qui diffèrent
- Deux approches : géographique versus sectorielle
- Côté entreprise, des points de difficulté persistants





- Développer des outils de mesure d'impact pour communiquer sur les actions mises en place
- Développer les échanges de pratique et les groupes de travail pour gagner en compétences, homogénéiser les postures DDETS et enrichir les visions
- Déployer le travail partenarial dans tous les territoires et départements de la région



- Poursuivre les actions de sensibilisation via :
 - Une communication telle que celle engagée pour l'égalité femme- homme
 - Une communication autour des bénéficiaires en termes d'image de marque de l'entreprise
 - La rencontre PSH/entreprises en mobilisant les actions de types DuoDay et « 1jour, 1 métier » par exemple
 - Les rapprochements entre les ESAT/EA, structures de l'ESS et les entreprises classiques pour inspirer de nouvelles pratiques
- Diffuser un kit des premières actions à mettre en œuvre à destination des entreprises
- Favoriser les actions en faveur du maintien en emploi : travailler avec les services de santé au travail, les ergonomes pour l'adaptation des postes.
- Déployer et promouvoir les offres de formation notamment proposées par l'Agefiph à destination des entreprises (RH, RP, Manager).
- Cartographier le réseau des acteurs ressources pour des problématiques spécifiques (addictions, handicap sensoriels, troubles du spectre autistiques...)
- Développer des actions d'information à destination des salariés pour favoriser l'évolution des regards sur le handicap et la RQTH



- Développer les actions d'interconnaissance et de partage des enjeux des acteurs sur le territoire : Médecine du travail, FT, Chéops, Agefiph, FIPHP, structures de l'IAE et DDETS.
- Favoriser les logiques de parcours des BOETH sur les structures ESAT/EA/structures IAE par l'interconnaissance des structures et le travail en réseau
- Renforcer les actions avec les instances représentatives des salariés et les syndicats patronaux
- Agir sur la lisibilité des rôles et contributions de chacun (appui possible sur le protocole national employeur signé le 6 juillet 2023 entre l'État, Pôle Emploi, Cap Emploi, l'Agefiph et le FIPHP)
- S'assurer de la compatibilité des feuilles de routes de chaque acteur avec le plan régional pour une efficacité accrue dans les multiples démarches et projets en cours

Favoriser la mutualisation des idées et des pratiques Inter territoires

Outils des entreprises

Renforcer les partenariats et les complémentarités entre les acteurs

Accentuer les actions par filières professionnelles

Identifier des actions prioritaires au niveau territorial



- Cibler les filières les plus en difficulté en matière d'OETH (en convergence sur les départements) afin d'enclencher des rapprochements avec les acteurs de branche
- Poursuivre et accentuer la mise en place d'actions de fond et dans la durée, au niveau régional et par branches professionnelles
- Renforcer le maillage avec les fédérations professionnelles, les OPCO et les organismes de formation pour rapprocher les profils des BOETH et les besoins des entreprises.



- Agir sur le manque de disponibilité ou de moyens de certains acteurs (mutualisation de 2 départements par exemple),
- Identifier les problématiques spécifiques aux territoires : déserts médicaux et difficulté d'accès aux services (actions spécifiques Cap Emploi/ Services de santé au travail), problématiques de mobilité ou d'enclavement (offre de formation délocalisée, maillage des entreprises adaptées)
- Pallier la difficulté d'accès à des emplois sans contraintes physiques (renforcer le lien FIPHPH).
- Pallier le manque de service sur un département (construire des actions entre départements limitrophes : Drome/Ardèche par exemple)



Les cibles prioritaires (en volume d'entreprises ne respectant pas l'OETH) par filière :

1. C Industries manufacturières

- 25 - Fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
- 10 - Industries alimentaires
- 28 - Fabrication de machines et équipements

2. G Commerce ; réparation d'auto & moto

- 47 - Commerce de détails, à l'exception des automobiles et des motocycles
- 46 - Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

3. M Activités spécialisées, scientifiques et techniques

- 69 – Activités juridiques et comptables
- 70 - Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
- 71 - Activités d'architecture et d'ingénierie

4. F Construction

- 43 – Travaux de construction spécialisés

Résumés des filières les plus marquées par les entreprises ne respectant pas l'OETH

